



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

ARRETE DU MAIRE
N° A 2025 04 III

Le Maire de la Commune de Besse en Oisans :

- **Vu** le CGCT, articles L.2213-1 à L.2213-4
- **VU** l'arrêté du Maire n° V 06 2023 du 16 juin 2023 réglementant la circulation et le stationnement à l'intérieur du village
- **Vu** la demande de l'entreprise GUINTOLI ISERE, 498 Zone Artisanale Peuras 38210 TULLINS, en vue de la réalisation de travaux d'extension BT 12KVA du camping municipal de Besse.

ARRETE
AUTORISATION DE VOIRIE

Article 1 :

Suite à la demande de l'entreprise GUINTOLI ISERE, 498 Zone Artisanale Peuras 38210 TULLINS, en vue de la réalisation de travaux d'extension BT 12KVA du camping municipal de Besse, une autorisation de voirie est accordée :

Lieudit : **en aval du village, à partir du poste transformateur jusqu'au début du parking « Entrée du Village »**

Période : **du lundi 05 mai jusqu'au 20 juin 2025**

Nature des travaux : **tranchée dans voirie**

Nature de l'autorisation : **alternat de circulation**

Lieudit : **à partir du local communal situé sur le parking Beyer jusqu'au camping**

Période : **du lundi 05 mai jusqu'au 20 juin 2025**

Nature des travaux : **tranchée dans voirie**

Nature de l'autorisation : **coupure totale de circulation en semaine de 7H à 18H**

(La circulation sera possible entre 18h et 7H le lendemain matin ainsi que les week end et jours fériés)

Article 2 :

Le demandeur est chargé du balisage et de la sécurisation aux abords du site pendant toute la durée des travaux. A l'issue des travaux, il devra également remettre en état la voirie concernée (enlèvement de tous les matériaux et/ou équipements).

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- * Aux intéressés

Fait à Besse, le 25 avril 2025

OUGIER Irène,

1er Adjoint,

Pour le Maire empêché

